

Inscription stage été

Stagiaire

Nom	Prénom
Date de naissance	/ /
Adresse	
Code Postal	Ville
Téléphone	Email

Stage

Illustration Manga sur place du 16 au 19 août 2022	250€
Création de jeu vidéo sur place du 16 au 19 août 2022	250€
Animation 3D sur place du 22 au 26 août 2022	300€

Total

L'inscription est validée à réception de la fiche d'inscription selon les places disponibles. Une confirmation par email vous sera envoyée.

Le paiement peut être effectué par chèque le premier jour du stage ou au préalable par virement. Les horaires sont 9h30-12h30 et 13h-16h30. Le lieu reste ouvert le midi pour les repas.

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

Père, Mère, Tuteur/Tutrice de

l'autorise à participer aux stages sélectionnés ci-dessus conformément au règlement intérieur ci-dessous.

Fait à _____, le

Signature du stagiaire ou de son représentant légal, précédé de la mention "lu et approuvé".

A retourner à

contact@activdesign.eu

avant le 29 juillet 2022.

Activdesign sera fermé du 1er au 15 août.

signature :

Validation

Cédric Gémy,
responsable pédagogique

Règlement intérieur stage été

Article 1 : objet du règlement

Ce règlement a pour objectif de clarifier les conditions de réalisation des prestations de stage de courte durée intitulés Summer Camp, proposées par Activdesign SARL représentée par Cédric Gémy, gérant et responsable pédagogique, ci-après dénommé le prestataire, et le stagiaire ou son représentant légal.

Article 2 : objectifs du stage

Les Summer Camp ont pour objectifs de faire découvrir des techniques métiers à des jeunes qui n'en ont pas l'expérience et les aider à se faire une idée de ces-dits métiers. Les Summer Camp ne délivrent aucun diplôme officiel.

Article 3 : inscription et tarif

Le stagiaire est libre de souscrire ou non aux Summer Camp. Il s'inscrit, c'est de son plein gré avant la date définie. Les tarifs et dates de stage sont mentionnés sur la fiche d'inscription.

L'inscription est validée et confirmée par le prestataire en fonction des places disponibles.

Article 4 : annulation de la part du stagiaire

La participation au stage peut être annulée jusqu'à 3 semaines pleines avant le début du stage. Passé cette date, le coût du stage est dû dans son intégralité.

De la même façon, tout stage commencé est dû en intégralité.

Article 5 : annulation de la part du prestataire

Le prestataire garde la possibilité d'annuler les stages pour les motifs suivants :

- indisponibilités des locaux habituels
- nombre d'inscrit inférieur à 3

Dans ce cas, la prestation déjà payée sera intégralement remboursée.

Article 6 : déroulement du stage

Le stage se déroule aux horaires et aux dates fournies sur la fiche d'inscription. Durant les périodes de travail, ils seront encadrés par les membres de l'équipe du prestataire qui seront là pour montrer des techniques, distribuer la parole, guider et accompagner.

Article 7 : encadrement hors des horaires de stage

Les locaux d'activdesign sont ouverts de 9h à 17h quotidiennement sauf samedi et dimanche et exception. Les stagiaires ont donc accès à ces locaux sur ces plages horaires. En dehors des horaires mentionnées sur le contrat, ils restent cependant sous la responsabilité des parents et tuteurs.

Article 10 : produits des stages

Les stagiaires autorisent le prestataire à utiliser leurs productions dans le cadre de la communication sur les Summer Camp.

Article 11 : matériel et logiciel

Les stagiaires travailleront sur le matériel prêté par le prestataire. Ils devront en prendre soin. Toute dégradation constatée pourra être facturée. Les logiciels utilisés durant le stage seront tous des logiciels libres. Les stagiaires pourront donc les télécharger à la maison et continuer à travailler sur leur projet.

Article 8 : discipline

Les stagiaires travaillent en bonne entente entre eux et avec les encadrants. Nous souhaitons l'ambiance joyeuse pour tous et toutes, sans discrimination.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme

de se présenter aux formations en état d'ébriété

d'emporter ou modifier les supports de formation

de diffuser ses identifiants personnels fournis

de modifier les réglages du matériel fournis sans autorisation

de manger et boire des boissons en-dehors des heures de pause et à proximité du matériel. Tout dégat occasionné pourra faire l'objet d'une facturation à la charge du stagiaire

d'utiliser des outils bruyants durant les sessions (téléphones portables...) et qui seraient propices à gêner les autres apprenants

d'utiliser le réseau internet du centre pour des usages illégaux et non-autorisés

Article 8 : retards

Le stage peut contenir des périodes de travail en groupe. Aussi nous demandons de la rigueur sur le respect des horaires en évitant tout retard et de permettre ainsi le meilleur déroulement possible avec le meilleur investissement de chacun.

Article 9 : présence et absence

Les stagiaires devront émarger par demie-journée.

En cas d'absence prévisible, nous demandons aux responsables légaux de prévenir le prestataire au préalable.

Tout absence non-anticipée et constatée fera l'objet d'un appel pour vérification.

Article 12 : sanctions

Dans le cas d'un manquement grave au présent règlement, le prestataire se réserve le droit d'interdire l'accès au stagiaire, sans contre-partie.



Relevé d'identité bancaire

Code Banque
30056

Code Guichet
00345

Numéro de compte
03450244475

Clé RIB
47

IBAN (Identifiant International)
FR76 3005 6003 4503 4502 4447 547

Code BIC
CCFRFRPP

Domiciliation
HSBC FR CENTRE PRO OUEST ET CENT
ACTIVDESIGN